

INTRODUCTION

Il existe un lien étroit entre la qualité de l'environnement et la santé humaine. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et le bruit auquel nous sommes exposés, par exemple, influencent plus ou moins directement notre santé. Ce constat a poussé l'Organisation mondiale de la santé à intégrer de nouveaux facteurs dans sa définition de la santé et à définir en 1994 le concept de "santé environnementale": "la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures" (WHO, 1994).

La santé environnementale préoccupe par ailleurs de plus en plus le citoyen. La perception par la population des risques que représente l'environnement pour la santé évolue, les risques non choisis sont de moins en moins acceptés socialement, et des mesures sont exigées pour prévenir leurs conséquences sur la durée et la qualité de la vie.

Même s'ils peuvent être naturels, les facteurs environnementaux susceptibles d'agir sur la santé sont de nos jours surtout anthropiques. En Wallonie, grâce aux mesures prises pour améliorer la qualité de l'environnement et à l'efficacité des mesures de contrôle, ce ne sont plus tant les problèmes de toxicité aiguë liés à l'exposition ponctuelle à des doses massives d'un facteur donné (agent pathogène, polluant, rayonnement...) qui préoccupent aujourd'hui, mais les effets de toxicité chronique, liés à l'exposition continue ou répétée à de faibles doses à un ensemble parfois hétérogène de substances (effet cocktail). Cela concerne un nombre croissant de facteurs de risques.

Les liens entre facteurs environnementaux et effets sur la santé sont difficiles à établir, et ce, pour plusieurs raisons : (i) dans la majorité des cas, il s'agit d'une exposition à très faible dose, mais sur une période longue, (ii) des temps de latence parfois très longs séparent l'exposition de l'apparition des troubles, (iii) l'estimation rétrospective de l'exposition est délicate, (iv) étant donné les effets synergiques, il est difficile d'évaluer l'impact de l'exposition à un seul facteur, (v) de nombreux effets sont non spécifiques, (vi) l'état des connaissances scientifiques ne permet pas toujours d'établir clairement un lien de cause à effet et (vii) les effets dépendent aussi de facteurs individuels (âge, facteurs génétiques...).

Les données environnementales sont relativement nombreuses en Wallonie et l'acquisition des données de santé est de plus en plus répandue. Par contre, il n'existe pas à proprement parler de donnée de santé environnementale. Le travail dans ce domaine consiste donc à croiser des données environnementales et des données de santé qui ont été collectées séparément et généralement sans lien spatial ou temporel. Tout au plus existe-t-il des études menées en santé environnementale (biomonitoring p. ex.), qui sont le plus souvent ponctuelles dans le temps et dans l'espace et qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une stratégie régionale globale visant la santé environnementale.

L'approche qui a été choisie pour élaborer la partie "Liens environnement-santé" de ce rapport est de ne retenir que des indicateurs d'exposition et d'effets. Malheureusement, à cause du manque de données mesurées au niveau individuel, peu d'indicateurs d'exposition et d'effets peuvent être calculés spécifiquement à l'échelle de la Wallonie. Cette situation pourrait cependant s'améliorer, grâce à des initiatives relativement récentes prises aux différents niveaux de pouvoir en Belgique (p. ex. projet EXPOPESTEN¹, projet DEMOCOPHES², 6^e enquête sur les polluants organiques persistants (POP) dans le lait maternel², projet HBM4EU³). Dans cette édition, la partie "Liens environnement-santé" contient des fiches fournissant des données d'exposition de la population wallonne au bruit (routier, ferroviaire, en agglomération et aérien) et une fiche présentant des données relatives aux maladies liées à la faune sauvage indigène.

D'autres indicateurs environnementaux en lien avec la santé humaine sont présents dans la partie 5 de ce rapport, relative à l'analyse des composantes de l'environnement. Il s'agit d'indicateurs d'état, présentant des données de concentrations de polluants dans l'air (polluants acidifiants dans l'air ambiant, particules en suspension dans l'air ambiant...) et dans l'eau (qualité des eaux de baignade, taux de conformité des eaux de distribution vis-à-vis des pesticides...). Bien que la qualité de ces composantes de l'environnement (air, eau...) puisse être évaluée par comparaison à des valeurs légales fondées sur la préservation de la santé humaine, ces indicateurs ne mesurent pas l'exposition de la population aux facteurs nuisibles ni leurs effets.

^[1] <http://www.issep.be/expopesten-2/> | ^[2] <http://www.nehap.be/en> | ^[3] <http://www.hbm4eu.eu>